

Contrôles renforcés des GAEC

15/11/2018



Actus Agricoles

Un contrôle régulier des Gaec a été mis en place à partir de cette année 2018. Une instruction technique en précise les modalités. Pour lancer le dispositif, chaque groupement doit remplir un questionnaire « suivi de conformité ».

Un article signé Alexandra BONNE, juriste au cabinet [TERRÉSA](#), membre d'AGIRAGRI

[LIRE ICI L'ARTICLE PARU SUR TERRE-NET](#)

source : <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/controles-renforces-des-gaec/>